



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2012

CAPES INTERNE

Section : CHINOIS

Rapport de jury présenté par

Mme Wenying YIN-LEFEBVRE : Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jurys

Sommaire

1. Composition du Jury

2. Statistiques du concours

BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ

BILAN DE L'ADMISSION

3. Épreuve d'admissibilité

4. Épreuves orales d'admission

1. Composition du jury

Présidente	Wenyng YIN-LEFEBVRE	IA-IPR de chinois, Académie de Paris
Vice-présidente	Anne-Marie BORDAS	IA-IPR de chinois, Académie de Bordeaux
Membre du jury	Rémi ANICOTTE	Professeur certifié, Lycée Louis le Grand, Académie de Paris
Membre du Jury	Sandra REGENSBERG	Professeur certifié, Lycée Gymnase J. Sturm, Académie de Strasbourg

2. Statistiques du concours

BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ

CAPES INTERNE

Nombre de candidats inscrits	65
Nombre de candidats non éliminés	51
Nombre de candidats admissibles	30
Nombre de postes	12
Barre d'admissibilité	9,00/20

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité :

Moyenne des candidats non éliminés	9,71/20
Moyenne des candidats admissibles	13,82/20

CAER (ACCÈS ÉCHELLE RÉMUNÉRATION CAPES-PRIVE)

Nombre de candidats inscrits	24
Nombre de candidats non éliminés	12
Nombre de candidats admissibles	6
Nombre de postes	2
Barre d'admissibilité	10,00/20

Moyenne des candidats portant sur le total des épreuves de l'admissibilité :

Moyenne des candidats non éliminés	08,42/20
Moyenne des candidats admissibles	12,67/20

BILAN DE L'ADMISSION

CAPES INTERNE

Nombre de candidats admissibles	30
Nombre de candidats non éliminés	28
Nombre de candidats admis	12
Barre d'admission	11,50/20

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission) :

Moyenne des candidats non éliminés	11,15/20
Moyenne des candidats admis	13,83/20

Moyenne portant sur le total général des épreuves d'admission :

Moyenne des candidats non éliminés	09,79/20
------------------------------------	----------

Moyenne des candidats admis	14,29/20
-----------------------------	----------

CAPES CAER

Nombre de candidats admissibles	6
Nombre de candidats non éliminés	6
Nombre de candidats admis	2
Barre d'admission	15,33/20

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission) :

Moyenne des candidats non éliminés	11,72/20
Moyenne des candidats admis	16,67/20

Moyenne portant sur le total général des épreuves d'admission :

Moyenne des candidats non éliminés	11,25/20
Moyenne des candidats admis	18,25/20

3. Épreuve d'admissibilité

63 candidats ont soumis un dossier de reconnaissance d'acquis de l'expérience professionnelle (le RAEP), 36 ont passé la barre de cette épreuve d'admissibilité dont 6 pour le CAER. Deux candidats (l'un pour le public, l'autre pour le privé) ont obtenu la note de 19/20 grâce à leur présentation brillante. Les nouvelles modalités du concours prévoient deux parties pour cette épreuve.

Première partie : **(2 pages dactylographiées maximum)**

Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées dans le domaine de l'enseignement du chinois durant les différentes étapes de son parcours professionnel.

Deuxième partie : **(6 pages dactylographiées maximum) :**

Le candidat choisit une situation d'apprentissage qu'il a mise en oeuvre pendant son cursus professionnel et qui lui paraît significative au regard des objectifs de l'enseignement du chinois pour le niveau dans lequel il intervient ou est intervenu et pour le public d'élèves qui lui a été confié.

Le candidat avait en outre la possibilité de joindre à son dossier « Un ou deux exemples de documents ou travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite » pour illustrer et expliciter sa présentation de la situation d'apprentissage. **(de 1 à 8 pages maximum)**.

Cinq dossiers ont été éliminés pour des raisons diverses dont le non respect du format matériel. Rappelons que l'absence de l'une des deux parties entraîne l'élimination du candidat, et que les deux parties, distinctes de par leur contenu, doivent pouvoir être clairement identifiées.

L'absence d'annexe est très pénalisante, de même que le dépassement du volume imparti. Des candidats perdent des points à cause des règles de présentation non respectées, or la maîtrise des outils de traitement de texte fait partie des compétences requises pour devenir enseignant (contrôle des interlignes, choix de la police et de la taille, marges et justification à droite, les tons du pinyin...)

Les éléments du dossier doivent être rassemblés de façon à en faciliter la consultation par le jury, avec une pagination claire. Malgré le format et les modalités de cette nouvelle épreuve qui offrent aux candidats toute latitude pour présenter un travail propre et relu, fort peu de dossiers sont exempts de fautes d'orthographe ce qui a fait perdre parfois beaucoup de points. On trouve aussi, quoique plus rarement, des erreurs de syntaxe qui rendent le propos confus.

Une attention particulière doit être également apportée à la transcription des mots en pinyin (une absence de marque des tons n'est pas acceptée dans un document de cette nature) ainsi qu'à la correction des sinogrammes éventuellement présents.

La maîtrise de la langue française (qualité de l'expression, syntaxe) fait également partie des compétences exigées pour tout enseignant de quelque matière que ce soit.

Les meilleurs dossiers sont écrits dans un français agréable, clair. A l'inverse, des barbarismes, une syntaxe confuse gênant la compréhension entraînent la perte totale ou partielle des points attribués à la qualité de la langue française.

La première partie concernant la présentation du candidat doit apporter quelques éléments de compréhension et de connaissance de son parcours professionnel. Il ne s'agit pas de dresser un simple catalogue des fonctions occupées précédemment mais plutôt d'analyser et de présenter ce que les différentes expériences professionnelles ont pu apporter de compétences qui justifient sa démarche. La deuxième partie qui constitue le coeur du dossier a été évaluée par le jury sur plus de la moitié de la note totale. Elle offre l'occasion aux candidats d'exposer une de leurs expériences pédagogiques et la nécessaire analyse qui en est faite. Le dossier se doit d'être cohérent, structuré, construit et faisant preuve d'une réflexion pédagogique. Cette dernière doit avoir les qualités suivantes : la pertinence de l'activité décrite, une bonne justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques, une prise de recul et une analyse de la situation exposée.

Les écueils et quelques recommandations :

- on relève une confusion récurrente entre séance et séquence dans de nombreux dossiers : il s'agit de comprendre et maîtriser le vocabulaire professionnel ;
- confondre ce qui relève de la mise en œuvre concrète en classe avec des déclarations d'intention : un projet de séquence ne peut se substituer à une description du travail concret dans la classe par et avec les élèves ;

- les objectifs doivent être précis et clairement annoncés à la fois comme projet du professeur et comme tâche dans laquelle se projettent les élèves ;
- dans le cas où il ne s'agit pas d'une séquence en classe, telles que des activités qui participent au rayonnement ou à la promotion du chinois (expositions, ateliers, IDD, partenariats...), il convient de les inscrire dans un projet pédagogique *dont les objectifs langagiers et culturels ainsi que leur mise en œuvre* sont clairement identifiés et explicités ;
- il convient de ne pas se limiter à la seule description de la situation vécue mais de conduire une réflexion critique. Ainsi, la capacité à prendre du recul, à analyser de manière objective et pragmatique la situation observée reste un élément déterminant pour apprécier la maturité professionnelle du candidat. On relève dans un trop grand nombre de dossiers, une absence totale de recul et d'analyse critique. Dans certains d'entre eux, un discours vague et parfois ampoulé sur le cadre européen, ainsi que des généralités sur les programmes visiblement mal connus, cherchent à masquer l'absence de présentation concrète d'une situation d'apprentissage mise en œuvre dans la classe telle que demandée.

Les meilleurs dossiers réunissent à la fois la description d'une situation d'apprentissage et une analyse objective avec des solutions de remédiations possibles et des pistes nouvelles à explorer, témoignant par là d'un véritable questionnement didactique et d'une posture professionnelle adéquate.

Un soin tout particulier devra être accordé au choix des annexes proposées et nous conseillons de privilégier les documents réellement utilisés en classe, en lien avec la situation décrite et analysée. Comment considérer sérieusement en effet que la photographie de la clé USB du professeur puisse se substituer à une sélection de son contenu ? Par ailleurs, un article de presse locale portant sur une action liée au chinois ne constitue pas en soi un document support d'activité pédagogique avec les élèves. Le choix non pertinent des documents annexes a pu pénaliser les candidats ; certaines annexes apparaissent insérées dans le dossier sans cohérence entre elles et sans lien avec la situation pédagogique décrite. A l'inverse, les bons dossiers présentent une grande cohérence entre le parcours professionnel, la situation présentée et analysée en lien avec un choix pertinent des documents annexes proposés en illustration.

4. Épreuves orales d'admission

Trente-six candidats, dont six pour le CAER, ont été déclarés admissibles pour passer ces épreuves orales. L'un des candidats a renoncé à se présenter devant le jury au cours de la préparation de l'épreuve. Au final, trente-cinq candidats, dont six pour le CAER ont concouru.

Il convient de rappeler que la première règle à respecter lors d'un examen ou d'un concours consiste à lire attentivement les consignes et le sujet. Si des doutes persistent, les candidats ne doivent pas hésiter à demander des clarifications. Le jury a constaté que certains candidats ne répondent pas à la totalité de la consigne, l'exposé s'avère incomplet.

La consigne donnée pour la première partie des épreuves était la suivante :

1/ Vous dégagerez d'abord la signification et l'intérêt des documents en tenant compte de la cohérence de l'ensemble.

2/ En vous appuyant sur votre analyse, vous proposerez – pour une classe dont vous définirez le niveau – un projet de mise en œuvre pédagogique :

- place dans la progression ;
- organisation de la séquence ;
- contenu des séances.

3/ Vous présenterez dans le détail une de ces séances en décrivant les activités langagières que vous privilégiez ainsi que les stratégies d'apprentissage pour l'acquisition d'éléments de lexique et de grammaire.

Vous veillerez à justifier vos choix et votre démarche.

Exploitation pédagogique d'un ensemble de documents (exposé 30' + entretien 20')

Pour cette partie de l'épreuve, le candidat s'appuie sur son expérience professionnelle en partant de situations réelles rencontrées pour concevoir une séquence pédagogique en exploitant les documents du dossier fourni. Ce projet pédagogique ne consiste en aucun cas en une succession de déclarations abstraites ou théoriques, mais doit mettre en évidence la mise en œuvre concrète de la construction de compétences chez les élèves au niveau visé et annoncé par le candidat.

Les candidats se sont vus proposer l'un des sujets dont les thématiques sont diverses et variées. En voici quelques exemples :

- Art culinaire et tradition – ce sujet comprend deux textes, deux documents iconographiques et une séquence vidéo extrait du film “饮食男女” ;
- Art moderne chinois - ce sujet est composé de photos d'oeuvres d'art, d'un extrait vidéo sur un groupe d'avant-garde de la musique moderne et d'un texte sur le marché de l'art en Chine ;
- Mariage – ce sujet comprend un texte sur l'évolution du mariage et une iconographie illustrant ce sujet ;
- La téléphonie mobile et les Chinois – ce sujet comprend un texte provenant du site Sohu, deux images et une vidéo “智能手机成为中国人的亲密伙伴” ;
- École chinoise – ce sujet est composé de quatre photos et d'un article de presse “粤西中小学生学习困境调查” ;
- Situation des migrants chinois - ce sujet est composé d'un article de presse, d'une iconographie dont une planche de bande dessinée « 三毛流浪记 », d'un extrait de journal télévisé sur le manque de main d'oeuvre dans le sud de Chine ;

- Tourisme chinois à l'étranger – ce sujet comprend un texte, une iconographie et une vidéo publicitaire ;
- Vies chinoises - ce sujet est composé de deux planches de la bande dessinée « 一个中国人的一生 », des biographies de Ai Qing, Ai Weiwei et de leurs oeuvres choisies, comme la poésie « 我爱这土地 ».

(Un sujet est produit dans l'annexe de ce rapport)

Présentation des documents

"Dégager la signification et l'intérêt des documents en tenant compte de la cohérence de l'ensemble" du dossier repose sur une analyse qui nécessite une bonne connaissance du contexte historique et culturel de la Chine et des capacités de synthèse. L'apprentissage de toutes les langues vivantes prend appui sur des entrées culturelles définies dans les programmes. Certains candidats les repèrent et commencent par les exposer pour ne plus en tenir compte ensuite dans leur projet de séquence. Si toute liberté est laissée à l'enseignant d'utiliser à sa guise les supports à sa disposition dans le cadre de son projet, il ne peut être question de laisser totalement de côté l'aspect culturel. Certains candidats ont en effet utilisé de façon peu cohérente les documents proposés. Ainsi, une photographie montrant un KFC installé en Chine ainsi qu'une maison ancienne transformée en Starbuck pour illustrer le thème de la mondialisation et l'influence occidentale en Chine conduit le candidat à proposer de donner l'exemple de la pyramide de verre bâtie devant le Louvre (par un architecte chinois d'ailleurs) avec pour objectif de faire comprendre aux élèves les marques de la présence étrangère en France ! L'utilisation exposée ensuite au cours de la présentation du projet, révèle trop souvent qu'aucune anticipation des réactions des élèves, de ce qu'ils sont capables de produire ou de la manière dont on va apporter les éléments nouveaux, n'a été effectuée. Cette absence d'anticipation des difficultés que peuvent rencontrer les élèves, et donc la nécessaire adaptation à prévoir pour faciliter leur apprentissage, dénotent à l'évidence un défaut de compétences dans l'une des missions du professeur ("Concevoir et mettre en œuvre son enseignement" Mission 4 du professeur, voir le Journal Officiel du 18/07/2010)

A l'inverse, les meilleurs candidats ont su, tout en dégagant l'intérêt des documents, tout à la fois témoigner d'une bonne connaissance du monde chinois, faire le lien avec les notions du programme et leur projet pédagogique, en justifiant les choix qui les conduisaient à les utiliser en totalité ou partiellement.

L'attention des candidats est attirée enfin sur la lecture et l'analyse des documents : il ne convient ni de sur-interpréter les sujets, ni de plaquer artificiellement certaines idéologies, opinions toutes faites ou concepts préfabriqués sur les thèmes choisis.

Exposition du projet pédagogique

Comme indiqué dans les rapports des années précédentes, le jury rappelle que le candidat doit présenter un exposé cohérent, bien structuré, témoignant d'une bonne connaissance des programmes de l'Éducation nationale pour chaque niveau de collège et de lycée, ainsi que du *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Le fait de ne plus être en activité dans le domaine de l'enseignement du chinois depuis quelques années ne saurait en aucun cas permettre de justifier une méconnaissance des nouvelles pratiques liées aux réformes en vigueur dans l'enseignement des langues vivantes en France. D'autre part, le jury reste attentif à la qualité de la langue, tant sur le plan de la correction linguistique que sur celui de la clarté de son discours. En

effet, le candidat doit faire montre lui-même d'une bonne maîtrise de la langue française afin d'être à même de remplir une des missions qui lui sont confiées dans le système éducatif : " *Quelle que soit la discipline qu'il enseigne, il a une responsabilité dans l'acquisition de la maîtrise orale et écrite de la langue française et dans le développement des capacités d'expression et de communication des élèves.* " (Circulaire no 97-123 du 23 mai 1997). Enfin, les qualités de communication et la force de conviction que le candidat déploie lors de son exposé restent indispensables à la réussite de cette épreuve orale.

On n'insistera jamais trop sur l'importance de la pratique orale en cours de langue. La priorité de l'oral est explicite dans les programmes officiels, elle doit devenir systématique à chaque séance à travers tous types d'exercices favorisant une attitude active des élèves. Cependant si cette exigence a été prise en compte dans la présentation de nombreux projets, la mise en oeuvre concrète en classe ainsi que la place et le rôle des élèves a souvent manqué de clarté et de précision dans les exposés qui en ont été faits. De même, il convient de faire apparaître clairement l'articulation entre les différentes activités langagières prévues au cours de la séquence. Dans le domaine de l'entraînement à l'écrit, il conviendrait de réfléchir à la distinction entre l'étude de la sinographie proprement dite et les activités écrites qui peuvent être très variées. Il convient également de réfléchir à leur place respective dans l'apprentissage.

Les documents présentés dans les dossiers étant tous des documents authentiques, ils correspondent à un niveau de langue parfois inaccessible aux élèves du secondaire. Il est alors nécessaire de les « didactiser » pour les rendre efficacement exploitables en cours. Le jury a regretté le manque d'initiative dans ce sens de la part de certains candidats qui ont opté pour la facilité en choisissant de présenter une séquence destinée à des classes de niveaux avancés telles que les terminales LV1 ou LV2 afin de conserver les documents d'origine. Ce choix a en fait souvent révélé une méconnaissance des acquisitions attendues pour chaque niveau de classe (du Palier 1 au cycle terminal), ainsi que du niveau de compétences visé en référence au Cadre Européen Commun de Références pour les Langues dans les cinq activités langagières. Sans doute n'est-il inutile de rappeler que le seuil visé des 805 sinogrammes en fin de cycle terminal pour les LV1 ne correspond pas à celui de la lecture de tous les textes authentiques. Il appartient donc d'opérer des choix, de hiérarchiser les acquisitions et de les inscrire dans une progression.

Seuls les meilleurs candidats ont été à même d'inscrire leur projet pédagogique dans l'ensemble de la progression générale suivie au cours de l'année et en faire ressortir la cohérence. Le jury constate également avec plaisir une certaine amélioration dans l'exploitation des séquences vidéo. Soulignons que l'utilisation pédagogique de la vidéo requiert, tout autant que les autres documents authentiques, une réflexion sur les choix didactiques à opérer. Le recours à des manipulations telles qu'« arrêt sur image », dissimulation des sous-titres, suppression du son, de l'image ou encore écran partiellement caché pour susciter la curiosité ou l'expression orale des élèves sont encore trop rarement évoquées. Lorsque l'utilisation du document vidéo est délibérément écarté, il convient, comme pour tous les autres documents présents dans le dossier de justifier ce choix qui peut être recevable s'il est argumenté. Deux candidats ont su proposer une exploitation très pertinente, voire inventive et créative, des vidéos en exposant des activités réalisables par les élèves et une vraie progression pour en faciliter l'accès. L'une des présentations s'est clairement appuyée sur les capacités déjà construites bien en amont par les élèves sur la lecture d'images par leur exposition massive aux écrans, en explicitant les stratégies mises en oeuvre.

En ce qui concerne l'évaluation, le jury constate encore cette année un manque de réflexion approfondie d'un certain nombre de candidats sur le sujet. Les critères d'évaluation des différentes tâches données aux élèves -intermédiaires ou finales- ne sont pas explicités clairement en particulier pour l'évaluation de la prise de parole en continu, en interaction ou en expression écrite

dès lors que l'on sort des exercices à typologie fermée. L'évaluation telle que présentée dans différents exposés reste également souvent centrée sur l'écrit sous forme de dictée, de thème ou d'exercices visant à vérifier l'apprentissage du vocabulaire ou de la syntaxe. Ce type d'évaluation de l'écrit se révèle décalé par rapport au CECRL et aux programmes. Par ailleurs, les programmes mettant l'accent sur les activités orales, le jury se doit de constater la place insuffisante laissée à l'évaluation de ces activités dans les exposés entendus. L'évaluation de la compétence en compréhension orale n'a ainsi jamais été envisagée par aucun des candidats. Rappelons donc qu'une diversification des évaluations en fonction des différentes activités langagières et que les modalités et les objectifs de ces évaluations menées entrent dans le projet pédagogique de la séquence. Il convient de lui accorder une place adéquate.

L'entretien

Il permet au candidat de clarifier et préciser certains éléments de leur exposé. Les questions posées par le jury ont pour objectif d'ouvrir de nouvelles pistes, d'approfondir et élargir la réflexion ou de pointer des incohérences, une absence de clarté dans l'articulation des différentes activités proposées. Les meilleurs candidats ont su saisir ces nouvelles occasions pour apporter les précisions nécessaires, prendre du recul, enrichir parfois leur démarche ou rectifier les directions prises en en proposant de nouvelles.

Pistes pour la première partie de l'épreuve.

- Avant de se présenter à cette épreuve, il est indispensable d'en connaître les modalités. Pour ce faire, la lecture attentive des textes officiels relatifs au concours ainsi que celle des rapports de jurys des sessions précédentes ne peut être que vivement recommandée. Cette lecture doit s'accompagner d'une appropriation des textes officiels concernant les nouveaux programmes, les nouvelles modalités d'évaluation ainsi que ceux portant sur les compétences demandées aux professeurs.

- Les candidats à ce concours interne ont une expérience dans le domaine de l'enseignement, ils sont donc supposés connaître la nature d'une séquence pédagogique, unité de base du projet pédagogique qui forme un tout incluant entre autres objectifs, mise en œuvre, évaluations... Une ignorance dans ce qui constitue l'un des fondements de la compétence professionnelle n'est pas de mise.



- Prenant connaissance des éléments du dossier, il s'agit davantage de conduire une appréciation globale avec pour objectif non pas d'en faire un commentaire très détaillé mais pour en repérer et sélectionner les éléments nécessaires jugés pertinents pour la construction de la séquence pédagogique. La présentation des documents fournis ne s'arrête pas toutefois à la simple description de leur nature, mais doit s'accompagner d'une brève analyse qui justifiera les choix opérés.

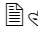

- L'exploitation pédagogique de ces documents doit rester au cœur de la présentation qui doit être conduite impérativement dans les limites du temps imparti pour des raisons évidentes d'équité de tous les candidats face à l'épreuve. Il ne convient donc pas de chercher à déborder du temps donné, mais de bien gérer le temps dévolu à chaque étape.

- Enfin, l'attitude générale du candidat peut révéler un positionnement quelque peu paradoxal dans l'institution : l'absence de recul, les mouvements d'humeur ou certaines remarques inappropriées à la fin de l'épreuve, ou, à l'inverse, un excès de décontraction frisant la désinvolture, sont d'évidence peu adaptés au contexte.

Épreuve de compréhension-expression en langue chinoise (25')

Consigne :

  Vous prenez connaissance du document dans sa totalité en présence du jury et préparez votre exposé (*cette étape ne devrait pas excéder dix minutes*).

  Vous ferez un compte-rendu en chinois du document.

  L'entretien avec le jury se déroulera ensuite en chinois également.

La durée de cette partie de l'épreuve sera de vingt-cinq minutes maximum.

Cette épreuve a pour objet de vérifier le niveau de langue chinoise des candidats. Si le jury n'exige pas une compréhension exhaustive, est attendue une restitution organisée de la thématique, assortie de quelques illustrations détaillées prises dans le texte. Les documents proposés aux candidates cette année étaient des textes de genre et de nature différents qu'il convenait de préciser en introduction, ce que certains candidats ont très bien su faire. L'exercice a donné lieu à des comptes-rendus globalement satisfaisants. La nature de l'exercice permet de vérifier également un certain niveau de culture générale et de connaissances sur la culture chinoise contemporaine, indispensable pour la réussite de cette épreuve (exemple de texte en annexe).

L'entretien qui suit ce compte-rendu oral permet de vérifier tout autant la compréhension plus fine du texte proposé que l'analyse et l'esprit critique du candidat. Rappelons qu'il a pour objectif essentiellement d'évaluer les compétences orales du candidat ainsi qu'en compréhension écrite. Des lacunes et des faiblesses importantes en langue ont été constatées chez certains candidats.

Avant l'échange portant sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle fourni par le candidat pour les épreuves d'admissibilité, une courte dictée en sinogrammes et pinyin est demandée. L'exercice a révélé des insuffisances notables, en particulier sur le repérage du lexique lié à la ponctuation et une absence de regroupement des syllabes dans la transcription en pinyin. On déplore que quelques candidats (rares, fort heureusement) aient un niveau rétrograde en chinois.

En conclusion, le jury ne peut qu'encourager les candidats à acquérir le meilleur niveau général possible de compétence en langue (en français comme en chinois) pour être à même d'affronter avec les meilleures chances de réussite les différentes parties de cette épreuve d'admission.

Annexe (Un dossier et un texte de compréhension)

王蒙：文化如何应对经济全球化？

2006年11月20日 09:58:03 来源：人民日报



李明 绘

我们正进入一个“地球村”的时代。经济全球化引发了文化的不安感，主要体现为认同危机。不少人都有这样的感觉，本民族、本地区有逐渐失去个性的危险。比如英语的学习热持续走强，西洋节日对于民族节日的冲击等。

科技的发展与进步，加速了经济全球化的进程。而资本、技术的扩张，则容易使得人文情怀逐渐淡化。许多牧歌式的人文情怀，往往是与农业文明紧紧联系在一起的。例如，人们对于月亮的吟咏和幻想，已多少被登月的实地考察“煞了风景”。又如，陶渊明许多名作中传达的意境，也与现代的快节奏生产生活方式不搭界。我们可以吟咏“采菊东篱下，悠然见南山”，却无法吟咏“敲键荧屏下，悠然新视窗”。“种豆南山下，草盛豆苗稀”，也不能改成“种豆温室里，转（基）因利润高”。

经济全球化容易使民族文化受到威胁，加快了文化的产业化与市场化，也在一定程度上促使消费型文化“蓬勃”发展：追星族、狗仔队、恶搞、自我炒作……越来越多的“文化乱象”刺激人们的眼球，而民族器乐、民族舞蹈、民族戏曲等，在嘈杂的世界里显得越来越寂寥。

面对这些变化，我们要坦然面对。一方面，要承认文化的包容性与多样性。传统文化、精英文化、大众文化各有各的位置，也都将汇合于构建和谐社会的大局。关键是要加强引导，努力提高通俗文化的品位；加强管理，树立规范，阻止恶俗文化的侵袭；支持和保护优秀的传统文化。在保护传统的同时，也要提高快节奏生活方式的文化品质。另外，也可以考虑创造新的诗性体验与表达方式。

当然，从另一方面说，经济全球化也是机遇。面向世界与立足本国并非截然对立，引进与弘扬并非截然对立，全球化与民族性也并非截然对立。取法先进的外来文化并结合本国实际，有可能使一个古老文化焕发青春。面对经济全球化的机遇与挑战，我们需要树立文化自信，坦然地建造自己的文化大厦，这才是对经济全球化的最好回应。

DOCUMENT 2 视频：德国数万人反全球化示威
http://v.ku6.com/show/tXklJvr6P_2VT6wy.html 42s

DOCUMENT 3 图片 (4 pages)



中国设计新系列
CHINA DESIGN SERIES

**红专厂设计讲座1：叛逆与传承——
当下，中国艺术设计中的思考**
Redtory Design lecture 1: Rebel and Inherit –
Thinking in Art and Design in Contemporary China

3 Mar 11
月 / 日 11

嘉宾：林学明（集美组设计机构创意总监）
Sherman Lin (Creative Director of Newsdays
Architectural And Interior Design Organization)

14:00~15:30
UCCA 报告厅 / UCCA Auditorium
合作方：红专厂文化艺术机构
Partner: Redtory Culture & Art Organization
中文 / In Chinese only

UCCA ULLING CENTER FOR CONTEMPORARY ART
北京市朝阳区酒仙桥路7号UCCA当代艺术中心 北京UCCA当代艺术中心 邮编：100019
T: +86 10 5780 0200 F: +86 10 5780 0220 www.ucca.org.cn
无何美术馆当代艺术中心 719 Art District, No.4 Auliangbaolu, P.O. Box 6503, Chaoyang District, Beijing, China, 100019

红专厂
红专厂







Annexe 2

Exemple de texte de compréhension

我们的老师怎么如此暴躁？

偶尔听一位家长谈起他的一次遭遇，他称有一天去学校接孩子，坐在英语老师的办公室等待老师，这时，英语教研室的组长匆匆走进来，对着一个几次没有完成作业的孩子显出极度愤慨，先将那个男孩的书摔到了墙上，而后怒吼道：“不知道你的家长是如何教育出你这样不争气的孩子，你如果是我的孩子我抽死你。”这位家长对眼前发生的事目瞪口呆。

我们的教师们怎么变得如此暴躁？在我的印象中，老师是和善可亲的，有人类灵魂工程师、园丁的称谓，可现如今激烈的分数竞争，使老师变得不再和善，不再可亲。媒体上也经常可见到类似报道，有的孩子因为没有完成作业或者老师的要求，被体罚、谩骂、挨打，有的甚至发生了悲剧。每当看到这样的报道我的心中都是愤怒的，试想一下，孩子花样的童年，玩心重很正常，但孩子的课余生活却被繁重的课业负担挤占得满满的，有的孩子的双休日是不是在辅导班上，就是在去往辅导班的路上。

在许多学校，学生的分数，与教师的经济利益挂钩。课堂上老师带着“恨铁不成钢”的心情，自然觉得“不打不成器”，于是选择棍棒相加，而且目前，我们的学校因为高度重视着孩子的成绩和分数，却不重视孩子“与人为善”的德育和做人教育，使得学校教育走上了“重分数轻做人”的本末倒置之路。

我们都知道十个手指尚且不一般齐，人更是各有所长，希望我们的教师在对待学生的问题上能够循循善诱，为人师表，好好的哺育祖国的花朵，毕竟孩子是民族的希望祖国的未来，才不会愧对人类灵魂工程师的称号。

http://www.bjd.com.cn/10jbwp/201204/17/t20120417_1723586.html